



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROFIL DE POSTE

Conseiller auprès du délégué académique à la formation des personnels.

Domaine d'activités :

Ingénierie de formation

Descriptif de la fonction :

Le conseiller travaille au sein d'une équipe en étroite collaboration avec le délégué académique à la formation de tous les personnels (enseignants, d'éducation, administratifs, techniques, sociaux et de santé). Il est l'interlocuteur des chefs d'établissement au sein des EPLE et des réseaux ainsi que des cadres pédagogiques et administratifs de l'académie. Il participe à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des plans de formation et peut être amené à mettre en œuvre des compétences de formateur et à contribuer à la stratégie de développement du service.

Précisions particulières relatives au poste :

La fonction de conseiller s'exerce sur l'ensemble du territoire de l'académie, et en particulier sur un ou plusieurs réseaux de formation.

Profil du candidat :

Personnel du second degré, et/ou titulaire d'un diplôme d'ingénierie de la formation ou d'une expérience équivalente.

Cet emploi requiert :

- la capacité à travailler en équipe, à conduire des groupes de travail inter catégoriels et à animer des réunions ;
- des capacités d'anticipation fondées sur la connaissance des dossiers, du territoire et des partenaires dans un contexte en constante évolution ;
- de l'adaptabilité au changement, de la disponibilité, de la loyauté, le respect de l'obligation de réserve ;
- des capacités d'organisation, d'initiative et de communication ;
- la maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, base de données, applications métier (GAIA...);
- des aptitudes rédactionnelles (comptes rendus, notes de synthèse et tous écrits liés à l'activité).

Conditions d'exercice et implantation du poste :

Emploi à temps complet : horaires sur la base de 1607 heures annuelles. Congés : 46 jours.

Le conseiller exerce ses missions au rectorat, service de la DAFOP.

Les interventions peuvent se dérouler sur l'ensemble du territoire de l'académie.

Permis B obligatoire.

Modalités de candidature :

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} février 2021.

Lettre de motivation et curriculum vitae à adresser, avant le 18/12/ 2020, par courriel à madame la déléguée académique à la formation des personnels, par la voie hiérarchique, à l'adresse suivante : anne.dauvergne@ac-dijon.fr, copie à ce.dafop@ac-dijon.fr ou par courrier à l'adresse :

Rectorat - DAFOP
2G rue du Général DELABORDE
BP 81921
21019 DIJON cedex